

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1312.2002.TREATIES-49 (Notification Dépositaire)

PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE  
L'ENFANT, CONCERNANT LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES  
ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCÈNE DES ENFANTS

NEW YORK, 25 MAI 2000

RECTIFICATION DE L'ORIGINAL DU PROTOCOLE (TEXTE AUTHENTIQUE CHINOIS) ET  
TRANSMISSION DU PROCÈS-VERBAL CORRESPONDANT

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Au 16 décembre 2002, date à laquelle le délai de 90 jours spécifié pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises dans l'original du Protocole (texte authentique chinois) aussi que dans les exemplaires certifiés conformes de celui-ci. Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe. (Le procès-verbal est transmis sur papier seulement).

Le 16 décembre 2002



1. Voir notification dépositaire C.N.1008.2002.TREATIES-42 du 17 septembre 2002 (Proposition de rectification visant le texte original chinois du Protocole et des exemplaires certifiés conformes)

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300.